



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20241114-DBC20241114_03-DE
Reçu le 27/11/2024
Publié le 27/11/2024

N° DBC 20241114-03

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 NOVEMBRE 2024 à 13 HEURES

Date de la convocation : 06 novembre 2024.

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 14 novembre 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Membres présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christine PETRUCCI (représentante de Ludovic COMBE), Laurent CLIVILLÉ (sans voix délibérante), Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Daniel BALISONI, Martine MUNOZ.

Membres excusés : Jean-Eric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON CHENOT, Sylvain HERMAN.

Membre ayant donné procuration : Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

Membres du Bureau en exercice :
35

Membres du Bureau présents :
20

Membre du Bureau représenté :
1

Membre présent sans voix
délibérative : 1

Total votants : 21

OPERATIONS D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ OPAH-RU de Thiers

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-13 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) ;
Vu la convention de l'OPAH-RU de Thiers n°063-01-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'Etat, l'ANAH, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne,

AR Prefecture

063-200070712-20241114-DBC20241114_03-DE
Reçu le 27/11/2024
Publié le 27/11/2024

Vu l'Avenant n°1 à la convention n°063-01-2018 du 8 février 2023 signée par l'Etat, l'ANAH, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre de l'OPAH-RU de Thiers, la Communauté de communes a reçu 1 dossier de demande de contribution d'un propriétaire pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ce dossier est établi sur un montant prévisionnel ; il concerne :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
LAMOUREUX Jean-Paul	PB	10, rue Denis Papin 63300 THIERS	6 979,00 € €	10 % Façade	698,00 €
TOTAL				/	698.00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **698,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de cette contribution ;
- **Autorise** le versement de la contribution après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 21

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 21

Abstention :

Membres du Bureau présents : 20

Pour : 21

Membre présent sans voix délibérative : 1

Représenté : 1

Contre : 0

Non-participation : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

